



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrats

Question écrite n° 16320

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le coût de la campagne de communication relative au contrat de génération. Tout comme cela a été le cas pour les emplois d'avenir, le Gouvernement prévoit une campagne de communication autour du dispositif du contrat de génération, notamment dans la presse écrite mais également sur d'autres supports. Elle demande si le Gouvernement peut communiquer le coût de cette campagne et rappeler celui des emplois d'avenir.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16320

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 762

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)